Skills Compétences Canada











DESCRIPTION DE CONCOURS

# Mode et création

NIVEAU SECONDAIRE

SkillsCompétences Canada
Calgary2027

Table des matières

**1 LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES ..... 2**

**2 INTRODUCTION ..... 2**

**3 DESCRIPTION DU CONCOURS ..... 3**

**4 ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE ..... 4**

**5 SANTÉ ET SÉCURITÉ ..... 6**

**6 ÉVALUATION ..... 7**

**7 RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS ..... 7**

**8 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES ..... 8**

**9 MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL ..... 8**

# 1 LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES

Compte tenu de l'évolution du marché du travail et des exigences en matière de compétences, le gouvernement du Canada a actualisé l'ancien cadre des Compétences essentielles en le remplaçant par le nouveau modèle des Compétences pour réussir. Ce dernier décrit les neuf compétences fondamentales dont les Canadiennes et les Canadiens ont besoin pour réussir dans leur travail, leurs études, leur formation et leur vie quotidienne.

Skills/Compétences Canada tient à souligner l'importance de ces compétences, qui sont indispensables pour réussir dans les carrières des métiers et des technologies. Les concurrentes et les concurrents peuvent noter l'importance des Compétences pour réussir dans la façon dont elles ont été intégrées dans les descriptions de concours, les projets et les documents de projet. En utilisant ces compétences pendant le concours, les concurrentes et les concurrents sont davantage en mesure d'associer les tâches demandées aux compétences particulières nécessaires pour réussir. De plus, ils comprennent comment ces compétences s'appliquent dans leurs programmes des métiers ou des technologies et leur future carrière.

Les neuf Compétences pour réussir, confirmées en tant que facteur de réussite professionnelle, sont les suivantes :

1. Calcul
2. Communication
3. Collaboration
4. Adaptabilité
5. Lecture
6. Rédaction
7. Résolution de problèmes
8. Créativité et innovation
9. Compétences numériques

Ces Compétences pour réussir sont indiquées dans la section 2.4 et/ou 3.2 (à terminer par SCC) de la description du concours et, s'il y a lieu, dans le projet et les documents connexes.

# 2 INTRODUCTION

## 2.1 Description du domaine et des emplois connexes

https://www.skillscompetencescanada.com/fr/skill_area/mode-et-creation/

## 2.2 But de l'épreuve

Évaluer les compétences des concurrents et des concurrentes en matière de capacité de raisonnement, de design, de réalisation de patrons et de techniques de couture dans le domaine du vêtement.

**2.3** Durée du concours

12 heures

**2.4** Compétences et connaissances à évaluer

L'épreuve consistera en un travail pratique. La vérification des connaissances théoriques se limitera aux besoins de la réalisation pratique. Les concurrentes et les concurrents devront concevoir deux vêtements :

- Confectionner un gilet doublé (pré-entoilé et pré-coupé), comprenant un col/revers, une poche passepoilée et des fentes;
- Créer, faire le patron, couper et coudre un pantalon pour le Printemps/Été 2028, comprenant une braguette devant, une bande de taille, des poches et des accessoires. Voir la description du projet pour obtenir plus de détails.

## 3 DESCRIPTION DU CONCOURS

**3.1** Liste des documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes pourront les consulter sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

| DOCUMENT | DATE DE DISTRIBUTION |
|---|---|
| Projet d'épreuve | Décembre 2026 |
| Croquis sur papier filigrane | Décembre 2026 |
| PDF du bloc du pantalon et du patron du gilet à l'échelle ¼ (approximativement) | Février 2027 |
| Images du tissu et des accessoires | Février 2027 |
| Photos des toiles du pantalon et du gilet | Février 2027 |
| Les échantillons de tissu et de doublure, le bloc du pantalon et le patron du gilet sont disponibles auprès des bureaux provinciaux et territoriaux de Skills/Compétences Canada | Février 2027 |
| Exemples de types de poche pour des pantalons (modèles basiques) | Février 2027 |
| Répartition de l'évaluation | Mars 2027 |

**3.2** Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient effectuer durant l'épreuve

- Les concurrents et les concurrentes doivent concevoir un gilet (Jour 1) et un pantalon (Jours 1 et 2) pour le Printemps/Été 2028 avec une illustration de

mode des deux vêtements, ainsi que le dessin technique et le patron du pantalon seulement.[6,8]

- Le Jour 1 du concours, un style de poche sera déterminé par un tirage au sort. Les concurrents et les concurrentes doivent respecter le tirage au sort. Voir le document du projet d'épreuve pour obtenir plus de détails.[5]
- Le dessin technique du pantalon mis à jour devra être remis au plus tard une heure après le début de l'épreuve du pantalon du Jour 1. Les dessins techniques doivent être effectués à la main.[6]
- Les concurrents et les concurrentes créeront leur patron à partir du bloc du pantalon qui aura été fourni.[5]
- La confection du vêtement doit respecter les normes de confection de l'industrie, dans la mesure où l'équipement le permet.[7]

L'évaluation tiendra compte des éléments suivants :

- Le degré de difficulté et de complexité du développement du patron dans la mesure où il influe sur la confection du pantalon;[7,8]
- La qualité de la confection du pantalon et du gilet;
- L'ajustement et la portabilité du pantalon et du gilet;[1]
- L'apparence globale des deux vêtements
- La conformité du design du pantalon au dessin technique.[5]

*Compétences pour réussir : [1]Calcul, [5]Lecture, [6]Rédaction, [7]Résolution de problèmes, [8]Créativité et innovation*

## 4 ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

**4.1** Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

- Tissu et "kit" d'accessoires
- Doublure
- Entoilage
- Papier pour patrons
- Fermeture à agrafe pour le pantalon
- Bouton intérieur pour le pantalon
- Fermeture à glissière séparable pour le devant du gilet
- Fermeture à glissière pour la braguette du pantalon
- Fil à coudre
- Bloc pour le pantalon
- Patron pour le gilet
- Mannequin
- Planche à repasser domestique
- Pôle de 2,4 m (8 pieds) pour suspendre les fers à repasser semi-industriels alimentés par gravité

- Machine à coudre semi-industrielle et aiguilles, avec pied presseur régulier et kit de pieds pour fermeture à glissière
- Surjeteuse
- Bouchons d'oreille (facultatifs)

**4.1.1**
**LES CONCURRENTS ET LES CONCURRENTES DEVRONT UTILISER L'ÉQUIPEMENT ET LE MATÉRIEL FOURNIS PAR SCC. TOUT AUTRE MATÉRIEL OU ÉQUIPEMENT SERA RETIRÉ DE L'AIRE DU CONCOURS.**

**4.2** Équipement et matériel que doivent fournir les concurrents et les concurrentes

- Outils de dessin de patrons
- Outils de confection
- Outils de coupe – l'utilisation de coupeurs rotatifs et de tapis de découpe est permise avec un équipement de sécurité approuvé par le représentant de la sécurité du comité technique
- Outils de pressage – jambon, jeannette, pattemouille, rouleau, etc.
- Fer – de préférence de type semi-industriel à alimentation par gravité avec appui-fer
- Les articles suivants ne sont pas autorisés : manuels, notes écrites, diagrammes, directives, appareils d'écoute, papier, retailles de tissu, matériel d'embellissement, accessoires pour machine à coudre et appareils électroniques, y compris les montres intelligentes.

Des points seront déduits si les concurrents et les concurrentes n'apportent pas les éléments suivants à la séance d'orientation :

- Leur dessin de mode du projet à réaliser aux Olympiades canadiennes (conforme aux consignes du projet d'épreuve)
- Le dessin technique (devant et dos) du projet à réaliser aux Olympiades canadiennes, sur le papier filigrané fourni (voir le site Web de Compétences Canada).

**4.2.1** Directives au sujet des coffres à outils

Un des objectifs de SCC est d'assurer la durabilité de la compétition. C'est pourquoi les coffres à outils des concurrents et des concurrentes devront respecter les dimensions maximales ci-dessous.
Le volume du coffre à outils ne doit pas excéder 0,08 mètre$^3$. Il est permis d'apporter plusieurs coffres, mais leur volume total ne doit pas excéder le maximum indiqué. Cette consigne ne fera l'objet d'aucune exception. Si un concurrent ou une concurrente apporte un coffre plus grand que les dimensions permises, il lui faudra en retirer certains articles sur les conseils du CTN. Et les outils retirés ne pourront pas être utilisés pendant le concours. Tous les outils doivent entrer dans les coffres à outils. Il interdit d'apporter un outil qui n'entre pas dans un coffre.

**4.3** Tenue vestimentaire obligatoire fournie par les concurrents et les concurrentes

- Souliers fermés et sans talon – les espadrilles sont acceptées.
- La longueur des vêtements doit arriver au-dessous du genou.
- Les cheveux longs doivent être attachés à l'arrière de la tête.
- Le port de bijoux pendants est interdit.
- Les manches longues et amples sont interdites.

## 5 SANTÉ ET SÉCURITÉ

### **5.1** Programme de sécurité

SCC a mis en œuvre un programme de sécurité complet, car la santé et la sécurité font partie intégrante de ses concours. Le programme de sécurité de SCC comprend des directives et des procédures visant à améliorer sans cesse la sécurité du milieu de travail dans chacun des domaines de compétition.

### **5.1.1** Guide de sécurité

Dans le cadre du programme de SCC, un Guide de sécurité a été créé pour surveiller et documenter la santé et la sécurité dans chacun des domaines de compétition. Il comprend un plan d'action précis pour prévenir les accidents. Le Guide de sécurité est prévu pour chaque concours, et ses consignes devront être suivies et respectées par toutes les personnes participantes et les représentants officiels aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

### **5.1.2** Atelier sur la sécurité

Durant la séance d'orientation, les concurrents et les concurrentes participeront à un atelier sur la sécurité. SCC s'attend à ce que les concurrents et les concurrentes travaillent d'une manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de tout danger pendant le concours. Quiconque enfreindra une règle relative à la santé, à la sécurité ou à l'environnement devra éventuellement participer à un deuxième atelier sur la sécurité. La participation à ce deuxième atelier ne réduira pas le temps alloué pour le concours.

**5.2** Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par Skills/Compétences Canada

- Bouchons d'oreille (facultatifs)

Les juges tiendront compte des exigences relatives à la sécurité qui s'appliquent à la confection de vêtements, telles que l'entretien d'une aire de travail sans obstacle, la mise à l'arrêt des machines non utilisées et le respect des exigences en matière de tenue vestimentaire.

**Remarque :** Les personnes qui n'auront pas les pièces d'équipement de protection individuelle exigées ne seront pas autorisées à participer au concours.

**5.3** Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par les concurrents et les concurrentes

- Gants de protection en cas d'utilisation d'une coupeuse rotative

**Remarque :** Les personnes qui n'auront pas les pièces d'équipement de protection individuelle exigées ne seront pas autorisées à participer au concours.

## 6 ÉVALUATION

### 6.1 Répartition des points

**Remarque :** La liste suivante pourrait être modifiée.

| TÂCHES | /100 |
|---|---|
| Gilet : Ajustement et apparence finale | 5 |
| Gilet : Confection des coutures, pinces, et ourlet | 4,25 |
| Gilet : Col et revers | 9 |
| Gilet : Poche passepoilée | 8,25 |
| Gilet : Fermeture à glissière | 7,25 |
| Gilet : Emmanchure | 6,5 |
| Gilet : Fentes | 3,5 |
| Pantalon : Ajustement et apparence finale | 4,25 |
| Pantalon : Créativité et pertinence du design (cela comprend le dessin de mode et les dessins techniques) | 7,75 |
| Pantalon : Confection des coutures, pinces, et ourlet | 4,5 |
| Pantalon : Bande de taille | 6 |
| Pantalon : Braguette | 5 |
| Pantalon : Boutonnière, bouton et fermeture à agrafe | 3,75 |
| Pantalon : Élément de conception surprise (poches), selon le tirage au sort | 10 |
| Pantalon : Détails de design (1 et 2) | 9 |
| Pantalon : Accessoires | 5 |
| Pratique professionnelle (sécurité) | 1 |

## RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours des Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils fournissent des précisions et clarifient des éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

| SUJET | RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS |
|---|---|
| Utilisation de la technologie | Appareils électroniques interdits : téléphone, montre intelligente, ordinateur portable, etc. |
| Dessins de mode | Les dessins techniques et l'illustration de mode doivent être présentés au début du Jour 1. |

| | |
|---|---|
| Outils et équipement | Les outils personnalisés doivent être approuvés à l'avance. Pour cela, veuillez communiquer avec votre représentant provincial au plus tard deux semaines avant la date du concours. |

## 7 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

### **7.1** Interprète

Si un concurrent ou une concurrente a besoin des services d'un interprète durant le concours, le bureau provincial ou territorial doit en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

### **7.2** Procédure de bris d'égalité de notes

- Étape 1 : La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « Gilet » sera déclarée gagnante.
- Étape 2 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour les volets combinés du pantalon « Braguette » et « Bande de taille » sera déclarée gagnante.
- Étape 3 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet du pantalon « Poches » sera déclarée gagnante.

### **7.3** Modification du projet d'épreuve aux Olympiades

Lorsque le projet d'épreuve a été présenté aux concurrents et aux concurrentes avant le concours, le CTN peut modifier jusqu'à 30 % de la teneur du projet. Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

### **7.4** Règlements des concours

Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies, qui sont affichés sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

## MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

| ORGANISME MEMBRE | NOM |
|---|---|
| Nouveau-Brunswick | Brenda Cameron |
| Québec | Jozée Dulude – Présidente |
| Ontario | Enrico Sartor-Séguin – Président adjoint |
| Manitoba | Crystal Bodfish |
| Saskatchewan | Marni Gutscher |
| Alberta | Courtney Proctor |
| Colombie-Britannique | Nina Ho |

Pour toute question, veuillez envoyer un courriel à Olga Malvine Rwemera (olgamr@skillscanada.com) au secrétariat national de Skills/Compétences Canada.